

NOTICE INDIVIDUELLE LECTEURS

Dossier suivi par : Laure HULIN
Tél : 05 61 50 49 72

[\(prière de compléter cette fiche en majuscule\)](#)

Laure.hulin@univ-tlse2.fr

DEPARTEMENT : _____

Monsieur ☐ Madame ☐ (1)

Nom de famille : _____ Nom usuel : _____

Prénoms : _____

Né(e) le : _____ à _____ Nationalité : _____

Pays d'origine : _____ Langue maternelle : _____

Téléphone portable : _____ Email : _____

N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale : _____

Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf (ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ (1)
(Indiquez à partir de quelle date) _____

Enfant(s) :

Nom, Prénom	Sexe	Date de naissance

Le travailleur envisage-t-il de se faire rejoindre ultérieurement en France par sa famille : OUI ☐ NON ☐ (1)

Profession du conjoint : _____

Adresse très précise dans votre pays : _____

Adresse du Consulat de France ou Ambassade le plus proche du lieu de résidence de votre **pays d'origine** :

Université d'origine : _____

Adresse en France :

Avez-vous déjà été lecteur (trice) : OUI ☐ NON ☐ (1) A quelles dates : _____

Avez-vous déjà été salarié(e) en France : OUI ☐ NON ☐ (1)

Avez-vous déjà été étudiant(e) en France : OUI ☐ NON ☐ (1)

(1) cochez la case correspondante à votre situation

Diplômes * : « Titre ou diplôme d'un niveau équivalent à celui de la maîtrise ou d'une maîtrise »

LICENCE de _____ obtenu le _____ à _____

MAITRISE de _____ obtenu le _____ à _____

MASTER de _____ obtenu le _____ à _____

Autres : _____

POINTS IMPORTANTS

-Les candidats doivent justifier **obligatoirement d'une année d'études accomplie après** l'obtention d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui de la **licence**.

-La durée du contrat à titre personnel est de 1 an avec possibilité de renouvellement à titre exceptionnel, une fois, pour une période de même durée

--La durée du contrat à titre d'échange est de 1 à 3 ans avec possibilité de renouvellement à titre exceptionnel, une fois, pour une période de même durée

-La langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle

-Le recrutement éventuel ne sera effectué que sous réserve que le candidat soit en situation régulière au regard d'une activité salariée en France. Il vous appartient d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Vous devez pouvoir justifier de votre situation pendant toute la durée du contrat de recrutement en qualité de lecteur. A défaut, le contrat sera nul et non avenu.

-Les dossiers incomplets seront classés irrecevables

Je soussigné(e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations ci-dessus indiquées, sous peine de perdre le bénéfice du recrutement.

Je reconnais avoir pris connaissance du décret 87-754 relatif au recrutement des lecteurs de langues étrangères, modifié par le décret n° 2001-126 du 6/02/2001 et du décret n° 2013-310 du 11/04/2013

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé(e)

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Notice individuelle dûment complétée
- RIB d'une banque française
- Copie du diplôme original et une traduction en Français
- Si vous n'êtes pas titulaire d'une maîtrise/master/doctorat : copie du diplôme de la licence+ une traduction en français et une attestation justifiant d'une année d'étude accomplie après l'obtention de la licence qui précise le nombre de crédits ECTS
- Copie d'une pièce d'identité recto-verso avec photo et date de validité : carte d'identité, passeport
- Pour les candidats Hors Union-Européenne : dernier VISA et dernière carte de séjour
- Copie de la carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale (dans la mesure où vous avez déjà été salarié ou étudiant en France)
- Copie du livret de famille, PACS etc... sauf pour les célibataires
- 1 CV accompagné d'une lettre de motivation
- Si vous avez été lecteur précédemment : copie des contrats

Candidature à renvoyer par mail au plus tard le 06 mars 2023.

Se référer aux consignes selon la composante concernée.

L'Université Toulouse II Jean Jaurès via la Direction des Ressources Humaines organise la collecte de vos données personnelles. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des personnels. Les destinataires des données sont les personnels habilités à gérer votre dossier.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Directeur des Ressources humaines de l'Université Toulouse II Jean Jaurès.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.